

LA CHASSE AUX PARTICULES

La bande dessinée en couleurs sur le CERN, par
Brian SOUTHWORTH et Georges BOIXADER,

est en vente à COOPIN durant les mois d'août et
septembre, de 13 h 00 à 16 h 30, tous les jours sauf le jeudi.

HUNTING PARTICLES

The new book of colour comic strips on CERN by
Brian SOUTHWORTH and Georges BOIXADER

is on sale during the months of August and
September at COOPIN (opening hours from 13.00 to 16.30
every day except Thursday)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris
connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have
taken note of the news under this heading

UN PAPIER TRAITANT DE SECURITE ! ENCORE ?

OUI, MAIS
avant de l'insérer dans les profondeurs de
vos archives ...(*) ou de votre poubelle, lisez
ces quelques mots.

La sécurité est-elle de la papérasse ?

Certainement pas. On évite les accidents en
gardant les yeux ouverts et en usant de bon sens
plutôt qu'en s'en tenant aux papiers et à la bureau-
cratie. Mais les yeux ouverts et le bon sens, à
eux seuls, ne suffisent pas pour un organisme
aussi complexe que le CERN. Il faut en plus, par
exemple, les connaissances techniques indispen-
sables, une définition claire des pouvoirs et
responsabilités de chacun, une répartition des
budgets et de la main-d'œuvre en fonction des
besoins de la sécurité, et ainsi de suite. Et
cela, malheureusement, exige des papiers.

Quel est le but de ce document ?

Ce document vise à coordonner les différents
impératifs - c'est ce qu'on appelle "Politique de
sécurité". C'est en quelque sorte une

CONSTITUTION EN MATIERE DE SECURITE

définissant les droits, les moyens et les devoirs
de chacun à tous les niveaux de la hiérarchie du
CERN.

Que signifie-t-il ?

Le message fondamental que ce document essaie
de transmettre est que :

1. chacun d'entre nous a une responsabilité de
sécurité attachée à son travail;
2. quiconque est responsable du travail d'une
équipe est aussi responsable de la sécurité
tant de l'ouvrage que de l'équipe;
3. personne ne peut se débarrasser de ses
responsabilités en matière de sécurité en
déléguant une partie de ses fonctions;

ANOTHER PAPER ON SAFETY ?

YES, BUT
before you file it (*) the usual way in your
inscrutable safety documentation or in your waste
paper basket, just a few words.

Is safety a question of paper ?

Definitely not. Common sense and open eyes
are usually more important for accident prevention
than paper and bureaucracy. But they are not
sufficient alone. In a complex environment such
as CERN, further steps are necessary : technical
know-how for design and operation of equipment,
unambiguous definition of responsibilities and
competences, assignment of money and manpower
under consideration of safety aspects, and so on.
Sometimes, unfortunately, paper cannot be avoided.

What is the purpose of this paper ?

This paper aims at coordinating the different
approaches - that is what is called "Safety Policy"
It is a kind of

CONSTITUTION IN MATTERS OF SAFETY

defining rights, means and duties at all levels of
the CERN hierarchy.

What does it say ?

The basic message is :

1. everybody has a responsibility for safety
as part of his job;
2. everybody responsible for the work of a team
is also responsible for the safety of that
work and that team;
3. nobody can get rid of his safety responsibi-
lities by delegating part of his functions;

4. le CERN en tant qu'Organisation a l'obligation de fournir à son personnel les moyens nécessaires pour garantir la sécurité des tâches qu'il lui demande. Nul ne peut être tenu responsable de ce qui est au-delà des moyens mis à sa disposition.

Par conséquent, une bonne partie de ce document sert à définir les responsabilités, pouvoirs et moyens des personnes qui ont un rôle particulier dans l'organisation de la sécurité. Contrairement à un bruit largement colporté, il ne s'agit point d'un "ukase" sur les devoirs du personnel ("Code pénal"), mais essentiellement d'un document établissant les relations entre devoirs et moyens en matière de sécurité.

Il n'y a pas de différence fondamentale entre ce document et les documents antérieurs ayant le même titre. Cependant, le texte actuel essaie d'être plus spécifique, voire plus clair, dans le détail.

Qui va le lire ?

Vous, si vous le voulez. Cependant, l'essentiel d'une constitution n'est pas qu'elle soit lue (avez-vous lu la constitution de votre pays ?), mais qu'elle puisse être lue et que l'on puisse s'y référer. Vous devez pourtant avoir une idée de son contenu, ne serait-ce que pour pouvoir vous y référer si besoin est.

A cet effet, les documents suivants sont distribués à tous :

- le document de base : "La Politique de sécurité au CERN - 1979";
- une liste des annexes à ce document;
- un résumé des principes de sécurité du CERN en deux pages, écrit dans un langage courant, recouvrant la vaste majorité des cas pratiques.

Vous pouvez obtenir le reste du document si vous le désirez en vous adressant à votre Secrétariat de division. L'annexe 4.2 "Responsabilités en matière de sécurité dans les divisions" contient les attributions des personnes ayant des responsabilités particulières de sécurité : chefs de division, de groupe, de section, d'atelier ou d'autres services, délégués à la sécurité, correspondants à la sécurité, etc. Sa lecture peut être utile même aux personnes qui ne sont pas directement concernées.

A qui adresser vos questions, commentaires et suggestions ?

Le document "La Politique de sécurité au CERN" a été écrit par le Comité pour la Politique de sécurité (SAPOCO), qui comprend des représentants de toutes les divisions, de l'Association du personnel, du Service juridique ainsi que d'autres personnes qui s'occupent de sécurité. Prenez contact avec ces personnes; le secrétariat de votre division vous donnera les références nécessaires. Ou voyez les personnes de votre groupe chargées de problèmes de sécurité.

Ne croyez pas que la sécurité s'obtienne par voie administrative : ce serait une dangereuse illusion.

La sécurité dépend de l'attitude de chacun. Un esprit de sécurité devrait gouverner la vie quotidienne de tous. Pourquoi pas la vôtre ?

Les Membres du SAPOCO

(*) Vous recevrez prochainement le document "La Politique de sécurité au CERN - 1979".

4. there is a managerial responsibility for the Organization to make available to its staff the means necessary to meet these responsibilities, as nobody can be held responsible without having the necessary means.

In consequence, a considerable part of the document is devoted to clarification of responsibilities, authority and means of people having a particular function in safety management. Contrary to a widespread prejudice, this is not just a list of duties for CERN staff ("a Penal Code"), but a document on the correspondence between the duties and means allocated by the Organization to its staff for the fulfilment of its duties.

The spirit of this document is essentially the same as that of previous editions published under the same title. The difference lies mainly in the more specific and/or clearer presentation of details.

Who is going to read it ?

You may. But the essential of a Constitution is not that it is read (have you read the Constitution of your country ?), but that it can be read - and referred to. Of course, you should have an idea of its contents, even if only to be able to refer to it when you need it.

Therefore, the following are distributed to everybody :

- the basic document "Safety Policy at CERN - 1979";
- a list of annexes;
- a digest of CERN safety principles on two pages in a non-legalistic style, covering the vast majority of practical cases.

Obviously you can obtain all the rest, if you wish. Ask your Divisional Secretary. Annex 4.2 "Safety in Divisions" (which gives the terms of reference of people having particular responsibility for safety : Division, Group and Section Leaders, Heads of workshops and other services, Safety Officers and Linkmen, etc.) may be useful reading even for those not directly concerned.

Who can be contacted in case of questions, comments and suggestions ?

The Safety Policy Document has been written by the Safety Policy Committee (SAPOCO), which is composed of representatives of all Divisions, the Staff Association, the Legal Service and other people dealing with safety matters. Feel free to talk to them (your Divisional Secretary can tell you the name of your Division's representative, if you don't know) or to people in your own Group in charge of safety matters.

Do not believe that safety is mainly an administrative affair. Nobody wants that, it would be nonsense.

Safety depends on people's attitude and should be part of everybody's daily life. Why not yours too ?

The Members of SAPOCO

(*) You will receive document "Safety Policy at CERN - 1979" in the near future.